

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 3 septembre 2002, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Renée Roy, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES :** madame Lucie Legault et monsieur Jean-Louis Lachapelle.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Daniel Boudreau, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance. Il lance cette 5<sup>e</sup> année d'existence de la Commission scolaire des Patriotes qu'il qualifie d'année prometteuse.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-055-09-02** Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2002.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1. Demandes de révision d'une décision touchant un élève
  - 6.2. Démission / personnel cadre
  - 6.3. Formation d'un comité de sélection / personnel cadre et hors cadre
  - 6.4. Budget des établissements 2002-2003 / école Mère-Marie-Rose
  - 6.5. Centre de formation professionnelle / reconnaissance

- 6.6. Demande de modification au Code du bâtiment du Québec
- 6.7. Allocution de la directrice générale / rentrée scolaire 2002
- 6.8. Regard sur 2001-2002 / évaluation
- 6.9. Priorités 2002-2003.

7. Information :

- 7.1. Partage des tâches à la direction générale
- 7.2. Accompagnement professionnel
- 7.3. Formation initiale et introduction à la fonction de direction d'établissement
- 7.4. Banque de cadres d'établissement
- 7.5. Réforme du curriculum / séquence d'implantation
- 7.6. Affectation du personnel cadre des établissements et des services / mise à jour
- 7.7. Rentrée scolaire 2002.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 2 JUILLET 2002**

**C-056-09-02** Il est proposé par monsieur Pierre Diamond d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2002, avec la correction suivante :

- au point 6.3, il faudrait remplacer le texte par ce qui suit : «*Ce point fait l'objet d'une discussion et il sera repris à la séance du mois d'août 2002*».

Votent en faveur : 16

Vote contre : 0

S'abstiennent de voter : 3

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

### **4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE**

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, répond à une question relative au budget de l'école secondaire du Grand-Coteau en lien avec la masse salariale du personnel enseignant.

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, transmet des informations relatives aux travaux d'implantation du nouveau service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire au primaire.

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait part qu'une lettre a été expédiée aux directions d'établissement leur demandant de remettre copie des documents relatifs aux services de garde aux conseils d'établissement.

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, fait le point sur les derniers développements dans le dossier du groupe scout Sainte-Famille de Boucherville.

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait part de la récente correspondance avec la Ville de Saint-Basile-le-Grand ayant trait au projet d'aménagement d'un centre de la petite enfance à proximité de l'école de la Mosaïque.

## **5. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

### **6.1 Demandes de révision d'une décision touchant un élève**

Ce point est retiré.

### **6.2 Démission / personnel cadre**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de Madame Marie-Renée Foisy;

**C-057-09-02** Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission de madame Marie-Renée Foisy, conseillère en gestion de personnel, laquelle sera effective le 6 septembre 2002.

Que les conditions du départ de madame Foisy soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.3 Formation d'un comité de sélection / personnel cadre et hors cadre**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

**C-058-09-02** Il est proposé par monsieur Yvan Noël de constituer un comité de sélection pour le personnel cadre et hors cadre et de désigner les personnes suivantes à titre de membres de ce comité : mesdames et messieurs Jean-François Rabouin, André Mc Nicoll et Diane Miron, représentante du Comité de parents. Le président du Conseil des commissaires siège d'office à ce comité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.4 Budget des établissements 2002-2003 / école Mère-Marie-Rose**

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant les dispositions de l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique;

**C-059-09-02** Il est proposé par madame Manon Handfield d'approuver le budget de l'école Mère-Marie-Rose pour l'année scolaire 2002-2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.5 Centre de formation professionnelle / reconnaissance**

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

Considérant la participation exceptionnelle d'employés du Centre de formation professionnelle à la révision et à la production d'épreuves pour la Société GRICS ;

**C-060-09-02** Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'adresser nos plus sincères félicitations au conseiller pédagogique du Centre de formation professionnelle, monsieur Serge Potvin, ainsi qu'à l'équipe des enseignants et des enseignantes des programmes Secrétariat et Comptabilité pour leur implication et leur participation exceptionnelle à la validation d'examens, avec l'aide de la Banque d'instruments de mesure (BIM), pour la Société GRICS.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.6 Demande de modification au Code du bâtiment du Québec**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant que depuis le 7 novembre 2000, le Québec a adopté par le décret 953-2000 le Code du bâtiment du Québec et que c'est ce code qui est maintenant appliqué pour l'ensemble des travaux de construction ou de transformation d'édifices publics;

Considérant que certaines des nouvelles exigences apparaissant dans ce même code impliquent des coûts supplémentaires lorsqu'une commission scolaire réalise des travaux de transformation dans un établissement scolaire, notamment le paragraphe 2 de l'article 10.3.2.2 obligeant de gicler les parties d'un bâtiment faisant l'objet de modifications;

Considérant que toutes les commissions scolaires du Québec sont tenues de respecter les prescriptions du Code du bâtiment du Québec;

Considérant que, lorsque les commissions scolaires exécutent des travaux de rénovation n'entraînant pas de modification à l'usage réel du bâtiment, elles n'augmentent pas les risques d'incendie;

Considérant que, dans ces circonstances, les coûts d'installation des gicleurs sont démesurés par rapport à l'objectif visé d'augmenter la sécurité des usagers;

Considérant que les coûts supplémentaires entraînés par cette exigence privent la Commission scolaire des budgets nécessaires à la réfection d'autres composantes du bâtiment tout aussi essentielles pour la sécurité des usagers;

**C-061-09-02** Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux :

Que la Commission scolaire des Patriotes demande à la Fédération des commissions scolaires du Québec de faire les représentations nécessaires auprès des autorités gouvernementales responsables de l'adoption et de l'application du Code du bâtiment du Québec adopté par le décret 953-2000, afin de faire abroger ou modifier le paragra-

phe 2 de l'article 10.3.2.2 dudit code faisant obligation de gicler un bâtiment (scolaire) lors de travaux de modifications visés par ce code;

Qu'advenant que l'application dudit article soit maintenue, que le ministère de l'Éducation finance les coûts supplémentaires entraînés par l'application de cet article;

Que copie de la présente résolution soit adressée à l'ensemble des commissions scolaires du Québec, ainsi qu'au ministre de l'Éducation du Québec, monsieur Sylvain Simard.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.7 Allocution de la directrice générale / rentrée scolaire 2002**

Les membres prennent connaissance du texte de l'allocution de la directrice générale lors de la rentrée scolaire 2002. Ils expriment toute leur appréciation face à ce texte.

### **6.8 Regard sur 2001-2002 / évaluation**

Mesdames et messieurs les commissaires prennent connaissance de la synthèse de l'évaluation du plan d'action 2001-2002.

### **6.9 Priorités 2002-2003**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, explique qu'elle recueille présentement les avis du personnel cadre sur les priorités 2002-2003. Une fois l'identification et la validation complétées, il y aura présentation du plan d'action 2002-2003 à une séance du Conseil d'octobre 2002.

## **7. INFORMATION :**

### **7.1 Partage des tâches à la direction générale**

La directrice générale dépose un document rappelant les tâches des trois membres de la direction générale.

### **7.2 Accompagnement professionnel**

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, réitère l'importance qu'elle accorde à l'accompagnement professionnel. Elle dépose aussi le profil de compétences attendues d'une direction d'établissement ainsi que celui d'un administrateur.

### **7.3 Formation initiale et introduction à la fonction de direction d'établissement**

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, présente les divers programmes de formation offerts à la relève en personnel de direction d'établissement.

### **7.4 Banque de cadres d'établissement**

Des informations pertinentes relatives à la banque de cadres d'établissement sont transmises aux membres de l'assemblée.

### **7.5 Réforme du curriculum / séquence d'implantation**

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, dépose diverses informations relatives à la séquence d'implantation de la réforme au 3<sup>e</sup> cycle du primaire et au secondaire.

### **7.6 Affectation du personnel cadre des établissements et des services / mise à jour**

Une liste est déposée.

### **7.7 Rentrée scolaire 2002**

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, informe les membres du Conseil du déroulement de la rentrée scolaire, notamment dans les écoles qui ont dû l'adapter en raison d'importants travaux de réparation ou d'agrandissement.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Un membre de l'assemblée exprime sa satisfaction face à l'agenda administratif qui fut distribué au personnel cadre et aux commissaires.

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-062-09-02** À 22 h 20, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

président

---

secrétaire générale

SS/ag